

# Notre histoire

---

## DE COPEA A LYCEE MAURICE DELAFOSSE

Au lendemain des douloureux événements de novembre 2004 qui ont entraîné la fermeture des écoles françaises en Côte d'Ivoire, les parents d'élèves ont formé une Association dénommée Collectif des parents d'Elèves, Enseignants et Personnels administratifs des Ecoles Françaises de Côte d'Ivoire (COPEA-EFCI), association apolitique, laïque et à but non lucratif.



**M. Arezki STIET**  
**Proviseur du Lycée**  
**Maurice DELAFOSSE**  
**De 2004 à 2022**

Sa mission était de pallier la fermeture des écoles françaises afin de permettre à des centaines d'élèves de poursuivre leur scolarité dans le système français.

Après la réouverture du lycée Blaise Pascal en septembre 2008, la question s'est posée de savoir s'il fallait arrêter ou poursuivre l'expérience du COPEA-EFCI.

Le 24 mai 2008, une Assemblée Générale Extraordinaire des parents d'élèves a décidé de pérenniser la mission de COPEA, pour trois raisons :

- la difficulté de justifier la destruction des infrastructures réalisées avec tant de détermination,
- les excellentes conditions de travail offertes aux élèves et aux enseignants,
- les résultats très intéressants obtenus aux examens français (Diplôme National du Brevet, Epreuves Anticipées de Français, Baccalauréat).



Le 3 juillet 2010, une autre Assemblée Générale Extraordinaire décide de séparer la mission du Collectif et celle de l'établissement proprement dit. Et ainsi, les deux structures suivantes sont mises en place :

- Une association qui prend le nom d'Association des Parents d'Élèves & Parents d'Élèves Affiliés (APEA),
- Un établissement scolaire qui reçoit le nom de Lycée Maurice DELAFOSSE.

L'APEA, comme avant elle COPEA-EFCL, est une association à but non lucratif.



En 2012, nous rejoignons le réseau AEFÉ par l'obtention de l'homologation pour le niveau Collège. En 2015, le niveau Seconde est homologué suivi par les classes de Première et Terminale en 2016.

En 2017, l'APEA devient APEP (Association des Parents d'Elèves Propriétaire du Lycée Maurice DELAFOSSE d'Abidjan) lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 juin.

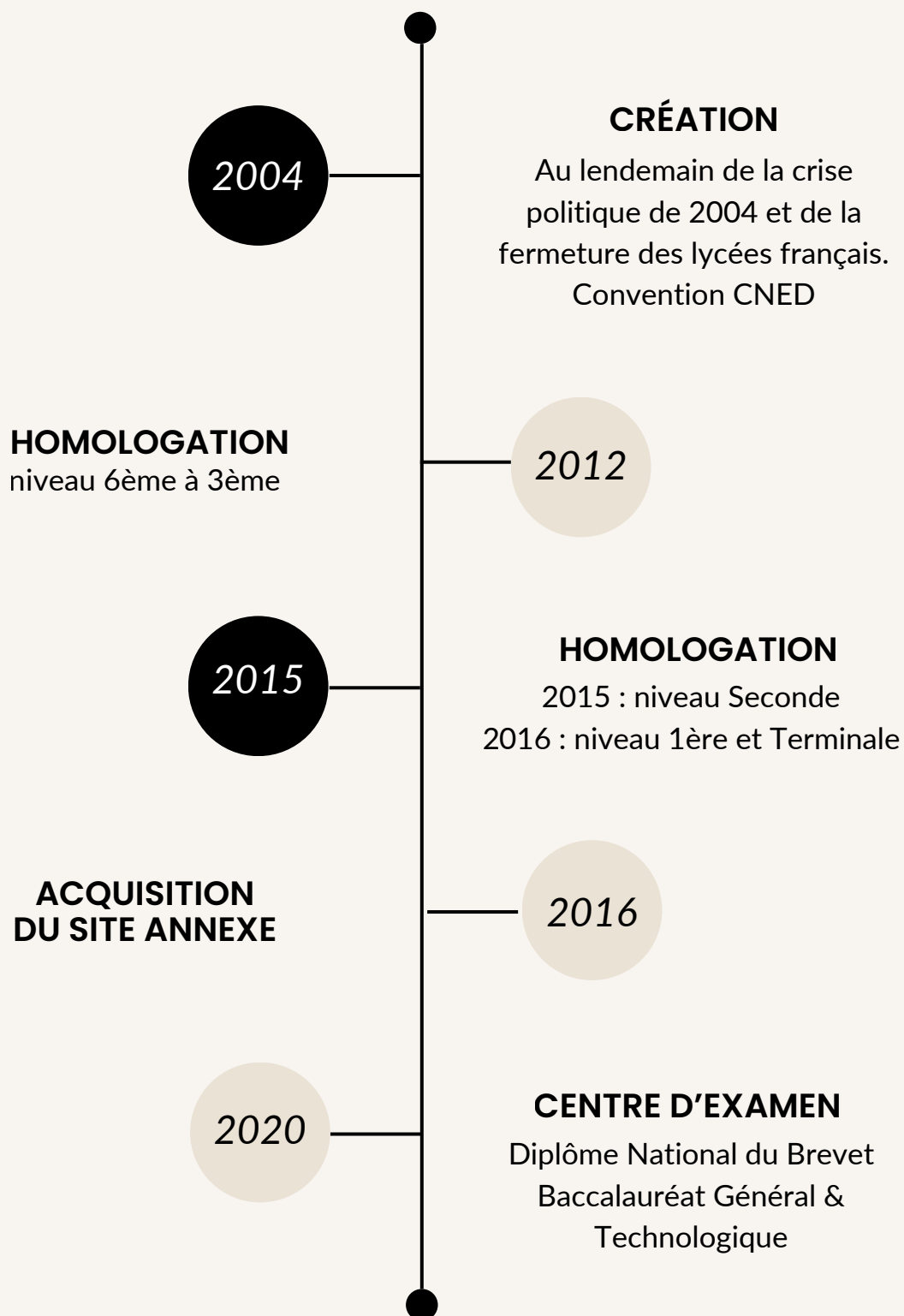
Les organes régissant le fonctionnement de l'APEP-LMD demeurent :

- L'Assemblée Générale (organe suprême),
- Le Conseil d'Administration (Président du Conseil d'Administration)
- Le Bureau Exécutif (Proviseur + Proviseur Adjoint)
- Le Commissariat aux comptes (Cabinet Deloitte)

Ils sont agréés par le ministère de l'Intérieur de Côte d'Ivoire.

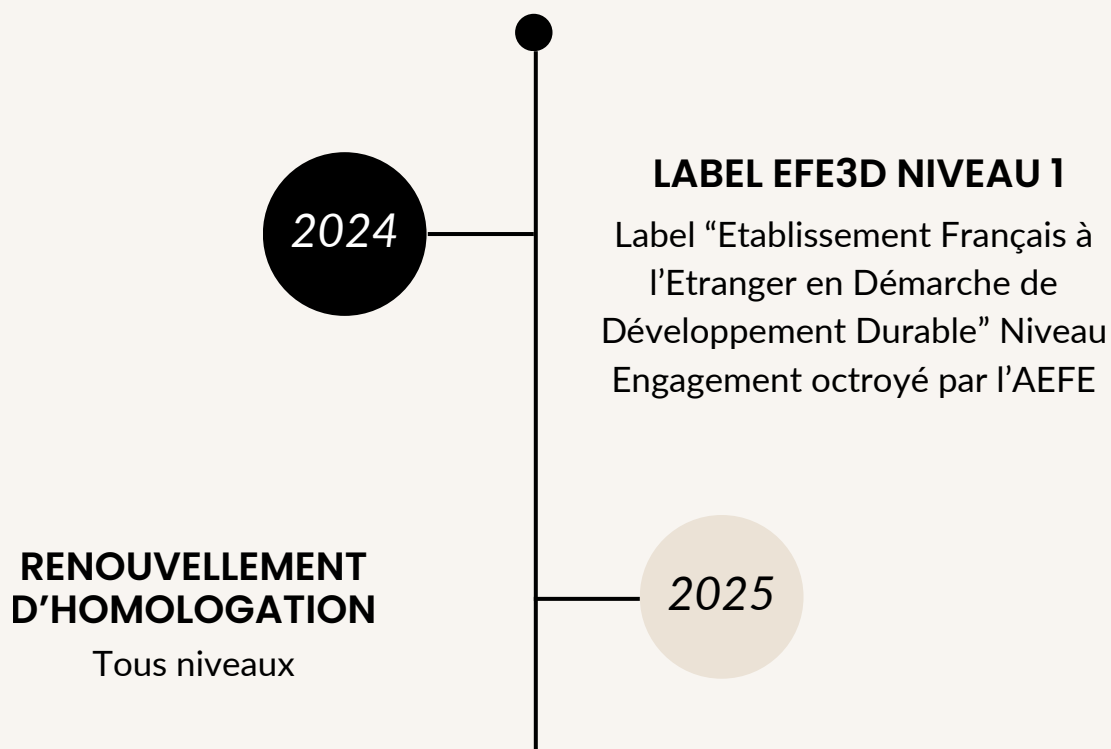
# Les dates clés

DE 2004 À 2020



# Les dates clés

DEPUIS 2020



## HISTORIQUE DES PROVISEURS DU LMD

**2004 à 2022**



Arezki STIET

**2022 à 2024**



Brigitte RICARD

**Depuis 2024**



Franck PHILIBERT